

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2010

Réception par le Prefet : 06/07/2010

Publication : 09/07/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-9-1-10

Séance du vendredi 2 juillet 2010

DETTE DÉPARTEMENTALE - LIGNE DE TRÉSORERIE 2010

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux dépenses obligatoires du Département,
- VU l'article L 3335-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux avances et emprunts du Département,
- VU la délibération CG 2009-5-1-11 du 09 décembre 2009 relative au projet de budget primitif 2010,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG -2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU les propositions d'ouvertures de crédit réceptionnées suite à l'appel à consultation départemental du 12 mai 2010 auprès d'organismes bancaires,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Propose de retenir l'ouverture d'une Ligne de Trésorerie auprès la Caisse d'Epargne d'Alsace pour un montant de **40 M€** :
 - Durée : un an maximum à compter de la date de signature de contrat
 - Marge : EONIA + 0,49 %
 - Base de calcul des intérêts : 360 j
 - Périodicité de la facturation des intérêts : trimestrielle
 - Commission d'engagement : 0,05%

- Autorise le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Dette départementale - Ligne de Trésorerie
Offres d'ouverture de crédit à court terme 2010

Organisme	Montant	Commission	Index	Marge	Conditions d'utilisation		Facturation des frais financiers	
					Tirage	Remboursement	Base de calcul	Périodicité Fac.
Caisse d'Epargne	40 M€	0,04%	EONIA	0,49%	crédit d'office ligne interactive	débit d'office	exact/360j	trimestrielle
DEXIA CLF Banque	40 M€	0,04%	EONIA	0,59%	crédit d'office	débit d'office	exact/360j	mensuelle
Société Générale	40 M€	0,05%	EONIA	0,70%	virement Banque de France	virement Banque de France	exact/360j	mensuelle

